PAR COURRIEL

Montréal, le 3 novembre 2026

AUX PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ QUÉBEC

Objet : Formation sur le traumatisme craniocérébral léger et la commotion cérébrale et le formulaire AH-450

Mesdames,
Messieurs,

Nous souhaitons vous informer de la mise à jour du formulaire AH-450 et de la diffusion des outils et de la formation relatifs à la prise en charge du traumatisme craniocérébral léger et de la commotion cérébrale (TCCL/CC). Ces améliorations s'inscrivent dans une démarche visant à renforcer la qualité et la sécurité des soins et à soutenir l'harmonisation des pratiques à l'échelle du réseau.

Évaluation initiale du polytraumatisé – AH-450
Une nouvelle version du *formulaire AH-450 — L'évaluation initiale du polytraumatisé* est désormais accessible dans le répertoire des formulaires normalisés du réseau de la santé et des services sociaux.

Ce formulaire constitue un outil clinique essentiel afin de soutenir la collecte structurée et du partage des renseignements. Sa mise à jour s'inscrit dans une volonté d'assurer la cohérence des pratiques et l'utilisation d'outils uniformes dans les milieux cliniques concernés.

Traumatisme craniocérébral léger et commotion cérébrale
Dans le cadre du Programme pour la prise en charge du traumatisme craniocérébral léger et de la commotion cérébrale (TCCL/CC), les outils suivants sont également disponibles :

- Les algorithmes décisionnels de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) pour les clientèles adulte et pédiatrique;
- Le dépliant d'information et la fiche de suivi;
- Le formulaire AH-122 pour les demandes de services;

… 2

Siège social
Québec
525, boulevard René-Lévesque Est, 4e étage
Québec (Québec) G1R 5S9

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9

- La page d'information sur le TCCL et la commotion cérébrale sur Québec.ca;
- La formation continue « Repérage et prise en charge précoce du TCCL/CC », accessible dans l'Environnement numérique d'apprentissage provincial.

Nous sollicitons votre collaboration afin que ces outils soient diffusés auprès des directions cliniques, des gestionnaires, des équipes et des professionnelles et professionnels concernés, et que les mesures requises soient prises pour en assurer l'intégration dans les pratiques de votre établissement.

Une diffusion auprès des personnes répondantes œuvrant auprès de clientèles vulnérables, notamment en contexte de violence conjugale ou d'itinérance, est également recommandée afin de favoriser une prise en charge concertée et intégrée. Les modalités internes d'impression et de distribution devront être adaptées au besoin.

Recevez, Mesdames, Messieurs, mes respectueuses salutations.

La Vice-présidente Opérations et Pratiques en santé et services sociaux,

Maryse Poupart

c. c. : PDGA des établissements publics
Mme Geneviève Biron, Santé Québec
Mme Robin-Marie Coleman, Santé Québec
M. Stéphane Tremblay, Santé Québec

N/Réf. : 26-SQ-01728